

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 23 octobre 2017

Benchmark européen des mesures d'attractivité et de compétitivité de la R&D et de la production de médicaments

Des axes de travail concrets pour renforcer la compétitivité industrielle de la France et attirer sur son territoire les investissements en santé

Analyse détaillée des mesures d'attractivité de R&D et de production des médicaments mises en œuvre dans 6 pays européens¹, l'étude Roland Berger soutenue par le Leem est réalisée dans le cadre des travaux du Comité Stratégique de Filière Industries et Technologies de Santé (CSF Santé). Cette étude ouvre des pistes de travail pour alimenter les travaux du prochain Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) en 2018 et enrichir les travaux en cours au sein du CSF Santé.

La France dispose traditionnellement de solides atouts en production et R&D. Elle détient un savoir-faire industriel en production chimique et dans les biotechnologies. Elle possède un maillage territorial où interagissent, au sein de pôles de compétitivité, des start-ups de biotechnologies et des grandes entreprises pharmaceutiques. Elle se distingue par la qualité de sa recherche, de sa formation et de sa main d'œuvre.

Cependant, dans de nombreux domaines stratégiques (accès des médicaments aux patients, fiscalité du secteur, instabilité réglementaire, coût de la main-d'œuvre...), la France est distancée par ses voisins européens. Le benchmark européen du cabinet Roland Berger propose d'inverser la tendance en s'inspirant des mesures-phares mises en œuvre dans les pays étudiés. Des exemples concrets, générateurs d'attractivité, sont facilement transposables à la France.

Le positionnement critique de la France par rapport à ses concurrents européens

Le rapport revient dans un premier temps sur l'ensemble des freins au développement des investissements en France : lourdeur du droit du travail, coût facial élevé de la main-d'œuvre, manque de visibilité et de stabilité réglementaire, lourdeur et opacité de la fiscalité, complexité des réglementations pharmaceutiques, manque de cohérence et de cohésion public/privé, manque de lisibilité du portage de l'offre France...

¹ Six pays étudiés et comparés avec la France : Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Suisse et Irlande

Réduire l'écart de compétitivité avec nos voisins européens en bâtissant une stratégie industrielle à court, moyen et long terme

Au total, 110 mesures ont été identifiées par Roland Berger au sein des 6 pays européens pour combler l'écart de compétitivité de la France vis-à-vis de ses voisins. Ces mesures, actionnables rapidement, permettraient de renforcer la compétitivité industrielle de la France, d'attirer sur son territoire les investissements en santé et de les y maintenir sur le long terme. Pour le Leem, ce benchmark européen constitue une illustration concrète des réformes structurelles à mettre en œuvre en France et doit nourrir les orientations stratégiques du prochain CSIS en matière d'attractivité de la France et de compétitivité des industries de santé implantées sur le territoire.

L'étude de Roland Berger plaide pour une stratégie industrielle à court, moyen et long termes :

- Des actions à court terme permettant de combler le retard de compétitivité de la France par des mesures actionnables simplement : sanctuarisation du CIR, réintroduction du dispositif de suramortissement, stratégie offensive de captation des investissements post-Brexit, formalisation de mécanismes d'accompagnement des investissements pharma en France, promotion plus offensive de l'offre France autour des grandes réformes gouvernementales, revue des surtranspositions de directives européennes ;
- Des actions à moyen terme (à l'horizon de 5 ans) pour pérenniser la compétitivité de la France en offrant plus de stabilité et de lisibilité des normes (fiscales et sociales). Roland Berger propose également la mise en place d'un programme d'efficience de 2 ans pour la simplification et la fluidification des procédures dans le secteur de la santé et du médicament. Une stratégie de développement de la filière pharmaceutique, reposant sur la levée des blocages en matière de recherche clinique, la spécialisation des territoires en capitalisant sur les alliances régionales existantes, la définition d'une stratégie de promotion par marque et la valorisation des passerelles entre les sphères académiques et industrielles, devra être développée. Il s'agira enfin de renforcer le dialogue Etat/industrie en impulsant au CSIS et au CSF une volonté politique plus marquée ;
- Des actions à long terme (à l'horizon de 10 ans) pour repositionner la France sur la première marche du podium des innovations de santé (immuno-oncologie, biothérapies...). Les travaux de Roland Berger appellent à une affirmation claire des ambitions françaises en termes d'excellence pharmaceutique et à une mise en cohérence de long terme de l'ensemble des politiques publiques.

« Les exemples étrangers le prouvent. Seule une stratégie industrielle définie au plus haut niveau de l'Etat et dans un dialogue tripartite (Etat – régulateur - industriels du médicament) permettra à la France de retrouver sa position de leader industriel en Europe », selon Patrick Errard, Président du Leem.

« Je me réjouis de ces nouvelles recommandations issues d'une étude de benchmark européen : la mise en place de cette étude avait été proposée et intégrée au contrat de filière industries et technologies de santé en novembre 2016. Le CSF Santé va examiner parmi ces propositions celles à mettre en œuvre prioritairement », indique Marc de Garidel, Vice-Président du CSF Santé et Président d'Ipsen.

Contacts presse

Stéphanie BOU – tél : 01 45 03 88 38 - Port. : 06 60 46 23 08 - email : sbou@leem.org / Virginie PAUTRE – tél : 01 45 03 88 87 – email : vpautre@leem.org / Jean-Clément VERGEAU – tél : 01 45 03 86 82 – email : jcvergeau@leem.org
Didier Véron : tél : 0158335116 – email : didier.veron@ipsen.com